



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EPISODE DE VENTS VIOLENTS EN COURS DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS : POINT DE SITUATION N°1

Arras, le 23 octobre 2022

De fortes rafales de vents ont touché en début de soirée le secteur de Bapaume, situé au sein de l'arrondissement d'Arras.

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, est sur place aux côtés des sapeurs-pompiers, des gendarmes et des élus concernés. Un Centre Opérationnel Départemental (COD) est activé à la préfecture du Pas-de-Calais afin de suivre l'évolution de la situation et de coordonner l'action des services de l'Etat.

#### Bilan à 21h :

#### **Bilan humain**

- 1 blessé léger est à ce stade recensé.

#### **Axes routiers impactés**

- Un accident impliquant un poids-lourd s'est déroulé à Croisilles sur l'A1, au niveau de la commune de Saint Léger (sens Lille/Paris). La circulation reste possible sur la voie de gauche. La circulation est perturbée sur 2 kilomètres.
- La circulation est coupée sur la commune d'Ervillers.

#### **Dégâts matériels**

##### *Communes de Bihucout*

- Plusieurs toitures de la commune ont été touchées, nécessitant le relogement d'environ 150 habitants. Le maire de la commune a ouvert la salle des fêtes pour pouvoir prendre en charge les habitants.
- Des arbres et des poteaux électriques sont tombés sur la chaussée, présentant un danger.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

### *Commune d'Hendecourt-lès-Cagnicourt*

- Une vingtaine de maisons ont été touchées par les fortes rafales.
- L'électricité est coupée dans toute la commune.

### *Commune d'Ervillers*

- Un bâtiment agricole s'est effondré.
- Plusieurs poteaux électriques sont au sol, présentant un danger.

### Rappel des conseils de prudence :

- Dans la mesure du possible, restez chez vous.
- Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent et susceptibles d'être endommagés.
- Fermez les portes et les volets et débranchez les appareils électriques.